

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Animateur des systèmes de management de la sécurité

- Université de Pau et des Pays de l'Adour - UPPA

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences et technologies

Établissement déposant : Université de Pau et des Pays de l'Adour - UPPA

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle (LP) *Sécurité des biens et des personnes, spécialité Animateur des systèmes de management de la sécurité* est une formation ouverte depuis 2007, délivrée par l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA).

Elle accueille en moyenne 20 étudiants en formation initiale et en contrat de professionnalisation (50 %), en suivant le rythme de l'alternance avec cinq périodes de formation de plusieurs semaines (13 en tout) sur les sites de l'université et sur le site de Beau-Frêne Formation (B2F), partenaire de la formation.

Avis du comité d'experts

Les objectifs de la formation sont très clairement définis : il s'agit d'apporter à des étudiants d'origines diverses, possédant des compétences techniques initiales, une qualification supplémentaire dans le domaine du management de la sécurité. Pour atteindre ce but, le choix a été fait d'un enseignement en alternance qui est un point très positif pour l'insertion des diplômés. La LP bénéficie également d'un partenariat avec un centre de formation (B2F) en forte relation avec le monde socio-professionnel. Ce partenaire est hébergé par le lycée professionnel Beau-Frêne. Les compétences acquises à la fin de la formation sont très détaillées et débouchent sur les secteurs d'activités et les emplois occupés par les diplômés.

Le contenu des enseignements est bien décrit et il est lié aux compétences attendues, un changement de ce contenu devrait cependant être perceptible afin de suivre l'évolution des besoins du monde industriel (normes ISO sur les économies d'énergie et aspects juridiques par exemple). Les modalités du contrôle continu sont présentées, les coefficients et crédits ECTS attribués aux différentes matières sont indiqués mais sont flous pour les stages et projets.

La formation trouve naturellement sa place dans l'offre de formation technologique de l'UPPA. Son atout principal réside dans une relation très forte avec le monde industriel qui est demandeur de ce type de formation. Une bonne insertion professionnelle (85 % à 30 mois dans le cœur du métier) et la proportion constante d'étudiants sous contrat (50 %) corroborent cet élément. Une dégradation due aux conditions générales de l'économie doit inciter à une vigilance accrue de la qualité de cette relation. Le rayonnement de la formation s'étend régionalement aux campus de Toulouse et Bordeaux en termes de candidature. Au niveau licence professionnelle (L3), cette formation reste la seule de sa spécialité dans un très large périmètre.

L'équipe pédagogique associe de nombreux professionnels (pour 181 heures d'enseignement, soit 41 %, ce qui est très bien), des enseignants et enseignants-chercheurs de l'UPPA (167 heures) et des enseignants issus du partenariat avec le lycée Beau-Frêne (B2F) (98 heures). Les intervenants professionnels sont très impliqués dans le suivi des projets tuteurés et l'accueil des stagiaires en entreprise. Les réunions du comité de pilotage censées faire évoluer le contenu de la formation sont présentées de façon trop vague pour qu'on puisse se faire une idée de son efficacité : pas d'information sur la périodicité, les participants et les conclusions, malgré la procédure décrite dans l'offre de formation de l'UPPA.

La formation reçoit en moyenne 60 dossiers de candidatures pour une promotion de l'ordre de 20 inscrits. 80 % des inscrits sont titulaires d'un BTS ou d'un DUT. La spécialité de ces candidats n'est pas indiquée et laisse planer un doute sur une continuité en LP des formations bac+2 de même orientation et/ou originaires du lycée partenaire. Il faut noter une baisse importante sur les deux dernières années de 50 % des candidatures. Même si l'analyse de ce phénomène est pertinente, cette baisse risque d'être préoccupante ; elle doit conduire à une amélioration de la politique de recrutement afin de dépasser le ratio inscrits/candidats de 33 %. Le taux de réussite est de 100 %. L'enquête sur le

devenir professionnel menée par l'établissement et par l'Observatoire des Etudiants (ODE) montre une insertion de 85 % à 30 mois et un faible taux de poursuite d'études. Il est regrettable que le nombre de répondants à l'enquête ne dépasse pas les 75 % et qu'elle ne soit pas complétée par une enquête « en temps réel » qui aurait pu être menée par la formation. Un point positif est apporté par le nombre de contrat de professionnalisation qui est constant (environ 10 par an).

Éléments spécifiques

Place de la recherche	La place de la recherche est limitée à l'intervention de quelques enseignants-chercheurs.
Place de la professionnalisation	La professionnalisation est au cœur des préoccupations de la formation, à tous les niveaux : structurel, pédagogique, implications des professionnels (40 %). Une réflexion sur les métiers a été menée mais elle reste vague sans résultats précis et basée sur une étude de l'insertion professionnelle de la promotion 2010. Deux Certifications Complémentaires sont proposées aux étudiants au sein de la formation ainsi qu'une préparation optionnelle au TOEIC (Test of English for International Communication) sans information de résultat.
Place des projets et stages	Le souci de la professionnalisation est présent dans l'organisation des projets tuteurés (4 semaines) et des stages (16 semaines en alternance), les étudiants bénéficient de l'aide du Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) de l'établissement. L'organisation de la formation reste floue sur la séparation entre projet tuteuré et stage ainsi que la différence qui pourrait exister sur ce sujet entre étudiant avec ou sans contrat.
Place de l'international	On ne retrouve pas l'ouverture internationale proposée comme axe stratégique par l'UPPA. Seul l'anglais est enseigné.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement se fait de façon classique. Un entretien permet de prendre en compte la formation de base du candidat et son projet professionnel. L'ouverture vers les L2 généralistes fonctionne <i>a minima</i>. La formation est ouverte aux candidats en reprise d'étude (formation continue avec ou sans VAE).
Modalités d'enseignement et place du numérique	La formation en alternance est un point très positif. L'utilisation de l'ENT est le seul point d'utilisation du numérique présenté.
Evaluation des étudiants	Le contrôle des connaissances s'effectue indépendamment dans chaque matière réalisant l'équivalent d'un contrôle continu. Les modalités d'attribution sont parfaitement présentées : moyenne générale de 10 et note moyenne projet-stage de 10. Il existe une deuxième session. On retrouve le problème de la séparation entre l'évaluation du projet tuteuré qui devrait être indépendant de celle du stage.
Suivi de l'acquisition des compétences	Les étudiants reçoivent une annexe descriptive au diplôme (ADD) selon le protocole d'établissement.
Suivi des diplômés	Le suivi des diplômés reste classiquement lié aux enquêtes officielles de l'Observatoire Des Etudiants de l'établissement, elles sont efficaces mais effectuées 30 mois après le diplôme ; elles ne sont pas complétées par une enquête interne.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Concernant le conseil de perfectionnement (CP) et le bilan d'autoévaluation (AE), la formation présente la politique de l'établissement mais ne décrit pas de façon précise sa mise en place lors du précédent exercice, notamment l'évaluation des enseignements par les utilisateurs. Les informations restent du domaine de la maquette et non du bilan.
---	---

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Les relations étroites avec l'environnement socio-professionnel régional.
- L'alternance.
- L'approche « processus » favorisant l'acquisition de compétences transversales.

Points faibles :

- Le peu de diversité dans le cursus d'origine des inscrits, à corriger par une politique affirmée d'information vers les viviers environnants afin d'équilibrer l'origine des candidats (BTS/DUT).
- Le fonctionnement non explicité du conseil de perfectionnement, s'il existe.

Conclusions :

L'insertion professionnelle et le nombre de contrats de professionnalisation montrent la bonne adéquation entre la formation et la demande du tissu industriel régional. Cet aspect devrait être pérennisé et le recrutement absolument être amélioré en termes de nombre d'inscrits et d'ouverture vers les DUT.

Observations de l'établissement



L'université de Pau et des Pays de l'Adour ne présente pas d'observations sur le rapport d'évaluation de l'HCERES concernant la formation suivante :

- LP Animateur de systèmes de management de la sécurité

Fait à Pau le 10/07/2015

Michel Braud
Vice-président de la CFVU